

13H13
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 168 route de Saint-Joseph
44300 NANTES
937 705 416 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 10 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 10 juin,
A 14 heures 30,

- **La Société L2C TECHNOLOGIES**, Société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros, ayant son siège social 2 avenue Recteur Pironneau, 44300 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 900 316 423 RCS NANTES, représentée par Milad NOURI, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société 13H13,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au changement de la date de clôture de l'exercice social et à la modification corrélative de l'article 17 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La société L2C TECHNOLOGIES, Associée Unique, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 décembre.

L'Associée Unique décide, en conséquence, de modifier l'article 17 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

Article 17 – Exercice social

"Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Par exception, le premier exercice social commencera à compter de la date d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés et prendra fin le 31 décembre 2025".

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
La société L2C TECHNOLOGIES
Représentée par Milad NOURI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Milad Nouri', written in a cursive style.